



A500980

Programme de formation des formateurs Les aspects de la responsabilité sociale des entreprises relatifs au travail: la mise en œuvre des principes

2 – 6 juillet 2007
Turin, Italie

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT
Programme des normes et des principes et droits fondamentaux au travail

Viale Maestri del Lavoro 10
10127 Turin (Italie)

Tél.: +39 011 6936 626

Fax: +39 011 6936 906

E-mail: normesturin@itcilo.org

Site Internet: <http://training.itcilo.org/ils>

Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie



Cofinancé par le
Gouvernement italien,
Ministère des affaires étrangères



Programme de formation des formateurs

Les aspects de la responsabilité sociale des entreprises relatifs au travail: la mise en œuvre des principes



Contexte

Le projet "Développement durable grâce au Pacte Mondial" vise à promouvoir la responsabilité sociale des entreprises (RSE) sur la base de trois instruments internationaux: le Pacte Mondial des Nations Unies (Pacte mondial), la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'OIT (Déclaration sur les multinationales) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Principes directeurs de l'OCDE). L'objectif du projet est d'encourager la contribution des entreprises et du monde du travail au renforcement de la dimension sociale de la mondialisation et au développement durable. Le projet opère en Italie, en Tunisie, au Maroc et en Albanie.

Le projet a commencé ses activités en Tunisie en 2005 et au Maroc et en Albanie en 2006. Dans ces trois pays le projet fonctionne comme une plate-forme d'échange de l'information et de partage de bonnes pratiques entre tous les participants, en vue de contribuer à un processus d'apprentissage réciproque en matière de RSE.

Les activités que le projet réalise visent à:

- augmenter la connaissance et la compréhension du Pacte mondial, de la Déclaration sur les multinationales et des Principes directeurs de l'OCDE;
- encourager les entreprises à adopter des pratiques inspirées de ces trois instruments dans le domaine du travail;
- favoriser la collaboration entre les différents participants, encourageant la création de réseaux et le développement de projets en partenariat entre les secteurs public et privé, qui contribuent au développement durable.



Objectifs

Objectif général

Ce cours vise à renforcer la capacité des ministères du travail et des organisations d'employeurs et de travailleurs nationales à jouer un rôle actif dans la promotion de la RSE.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les participants seront en mesure de:

- comprendre et analyser le concept de RSE, les initiatives en la matière au niveau international et européen ainsi que sur le lieu de travail;
- procéder à un examen critique du Pacte mondial, de la Déclaration sur les multinationales et des Principes directeurs de l'OCDE;
- animer des cours de formation à l'intention des membres de leurs organisations respectives en utilisant le matériel sur la base duquel la formation aura lieu;
- promouvoir (ou jouer un rôle de facilitateurs/conseillers pour) des actions susceptibles de favoriser l'application des principes fondamentaux sur le lieu de travail.



Profil des participants

Le cours s'adresse aux formateurs que les institutions gouvernementales et les organisations d'employeurs et de travailleurs partenaires du projet sélectionneront en tenant compte des critères suivants:

- avoir de l'expérience dans le domaine de la formation;
- avoir la disponibilité nécessaire pour adapter le matériel de formation et conduire les cours que le projet organisera dans leurs pays.

Le cours se déroule en français, l'interprétation arabe n'est pas prévue. Il est donc demandé aux participants d'avoir une bonne connaissance de la langue française.



Structure et contenu

Le cours est organisé en tenant compte du présumé que chaque participant(e) dispose d'une connaissance de base des thèmes qui seront traités pendant le programme.

Afin de permettre aux participant(e)s d'approfondir ces thèmes, d'agir en tant que conseillers/facilitateurs vis-à-vis des responsables d'entreprise et des représentants d'organisations de travailleurs et d'utiliser le matériel de formation/référence qui est mis à leur disposition, la structure du cours suit la structure dudit matériel:

- Un manuel d'accompagnement qui décrit l'évolution du concept de RSE, le rôle joué dans ce domaine par les organisations internationales et l'Union Européenne et les initiatives sur le lieu de travail. Il met l'accent sur l'explication des trois principaux instruments internationaux qui visent à orienter le comportement des entreprises: le Pacte Mondial, la Déclaration sur les multinationales et les Principes directeurs de l'OCDE.
- Une introduction qui présente et explique le manuel ci-dessus. Ce module fournit un cadre théorique sur les principes du travail qui font l'objet des modules suivants qui sont destinés à montrer comment les principes concernant les différents thèmes peuvent être mis en œuvre au niveau de l'entreprise. Il contient également des exercices destinés à faciliter la compréhension du Pacte Mondial, de la Déclaration sur les multinationales et des Principes directeurs de l'OCDE.
- Les relations professionnelles (la liberté d'association et la négociation collective).

- La non-discrimination en matière d'emploi et de profession.
- L'élimination du travail des enfants et du travail forcé.
- La santé et la sécurité au travail.
- La formation professionnelle.



Méthodologie

La durée limitée (une semaine) de l'activité doit permettre aux participants de concilier la participation au séminaire avec leurs nombreux engagements. Dans ces conditions un travail préparatoire sera demandé aux participants et le temps disponible pendant le cours sera intensément utilisé.

Les méthodes pédagogiques utilisées pendant le cours ont pour but de tirer le plus grand profit du niveau de compétence et d'expérience des participant(e)s. Une large place sera donc réservée aux exemples concrets, aux études de cas et aux débats de groupe animés par des expert(e)s.